

Le soutien communautaire  
alternatif : plus qu'une façon  
d'intervenir, une action  
citoyenne!

# Présentation

- ***Le Rivage du Val-St-François:*** ressource d'action communautaire autonome et alternative en santé mentale (Estrie)
- Mission: Favoriser l'intégration et le maintien dans la communauté des personnes qui vivent ou qui ont vécu une problématique de santé mentale
- Pratiques et activités dans la ressource:
  - Milieu de vie: vie associative et démocratique/entraide
  - Projets d'aide et d'accompagnement social (PAAS)
  - Soutien communautaire alternatif
  - Café communautaire
  - Projets divers dans la communauté

# Objectifs de l'atelier

- *À la fin de l'atelier, nous souhaitons vous permettre de répondre à certaines questions:*
  - Le soutien communautaire alternatif a-t-il une plus value sur l'amélioration sur le mieux-être d'un individu et d'une communauté?
  - Le soutien communautaire alternatif n'est-il qu'une approche d'intervention auprès d'individus?
  - Quel est le rôle de la communauté dans le soutien des personnes qui vivent des problèmes de santé mentale?
- Agir avec la communauté est-il aidant pour les personnes qui vivent une problématique de santé mentale qui désirent s'y intégrer?

# Déroulement

- **Première section** : Le soutien communautaire alternatif: contexte de développement au sein de notre organisation.
- **Deuxième section**: Le soutien communautaire alternatif comme perspective favorisant l'exercice de la citoyenneté
  - Vision de l'exercice citoyen
  - Expérience et réflexions de notre ressource face à la participation citoyenne.
  - Le soutien communautaire alternatif: D'un outil de suivi individuel à un paradigme d'action citoyenne
- **Troisième section**: Échanger et réfléchir sur notre rôle et celui de la communauté dans l'exercice de la citoyenneté des personnes qui vivent une problématique de santé mentale

# 1<sup>ERE</sup> section

Contexte de développement au  
sein de notre organisation

# Mise en contexte historique

- Dès 1987, année de fondation de l'organisme, les fondateurs désirent créer une organisation ayant pour but d'intégrer des ex-psychiatisés dans la communauté.
- Une des actions de l'organisme était de rencontrer les personnes dans leur milieu pour différentes raisons pratiques mais aussi situationnelles.
  - Une pratique issue d'un besoin de la communauté
  - Des solutions collées aux besoins et réalités de la communauté
  - Le développement d'une pratique d'action, d'abord dans la communauté.
- En 2004, nouvelle direction et une réflexion organisationnelle se met en place.

# Vers une approche de soutien communautaire alternatif

## **Des préoccupations de gestion :**

- 10% du budget en frais de transport
- Intervenante à l'extérieur du milieu de vie de l'organisme
- Surcharge de travail (Une expertise de pompier)
- Des besoins identifiés démesurément trop grand pour les ressources humaines et financières

## **Des valeurs affichées pas nécessairement pratiquées**

- Action communautaire autonome
- Alternatif en santé mentale

# Bien identifier la problématique

Une mission qui passe de

Intégrer et maintenir d'ex-psychiatrisés dans la communauté

À

Favoriser l'intégration et le maintien dans la communauté des personnes qui vivent, ou qui ont vécu, une problématique de santé mentale.



# Principe fondamental du soutien communautaire alternatif

Un des principes du soutien communautaire alternatif identifie trois acteurs :

La personne

La communauté

L'organisme

Développement d'un intérêt marqué pour cette approche dont les balises transpirent nos valeurs.

# Le soutien communautaire alternatif au Rivage du Val St-François

- **En quelques points :**

- Distinguer l'outil d'intervention du paradigme organisationnel
- Sortir de la vision «individualisante» de l'intervention dans la communauté
- Passer du clientélisme («vulnérabilisme») à une pratique citoyenne (interaction entre autonomisation individuelle et collective)
- D'être de besoin à être de parole (dixit Jocelyne Lamoureux)

# Le soutien communautaire alternatif au Rivage du Val St-François

- **En quelques points ( la suite ) :**

- S'inscrit dans un modèle de gestion participative
- S'inscrit dans un modèle de développement des communautés
- Passer d'une vision basée sur les besoins de l'organisation à une vision citoyenne de la problématique

# D'outil d'intervention à paradigme organisationnel

- Une vision transversale dans toutes nos actions! Une philosophie organisationnelle!
- Une série de référents théoriques
  - La thérapie sociale de Charles Rozman
  - L'interaction professionnelle de Yves St-Arnaud
  - Les Vulnérables, la démocratie contre les pauvres d'Hélène Thomas
  - Et bien d'autres ...
- Une mise en pratique des valeurs et principes issus de l'action communautaire autonome et du mouvement alternatif en santé mentale!

# La thérapie sociale

- N'est pas une psychothérapie de groupe
- Guérison des liens de coopération et du vivre ensemble entre les individus
- Psychothérapie parce qu'on emprunte des outils à la psychothérapie individuelle
- Social parce qu'on adresse les difficultés du vivre ensemble

Une nouvelle approche qui propose une éducation à la vie civique, une psychothérapie du lien et une approche pour susciter une intelligence collective dans la résolution de problèmes complexes.

# L'interaction professionnelle

- La coopération comme étant efficace (voir efficiente)
  - La dynamique de service ou de pression sont évitables!
  - Qui détermine le but? Qui rame pour son atteinte? Qui influence l'interaction?
- La praxéologie un outil à utiliser en collectif qui suscite une vie d'équipe saine et humaine!
- Le processus est LA priorité

# Le biais de la vulnérabilité

«Le devoir pour l'assisté de vivre dignement est la contrepartie de l'aide des pouvoirs publics» Thomas 2012

- L'équité contre l'égalité
- Le prix de la dignité
- Responsabilité et protection rapprochée

## *Ont des effets*

- Des citoyens palliatifs
- Entre exposition et mise au secret
- De la victimisation à la destitution subjective

# L'action communautaire autonome et l'alternative en santé mentale

- D'une démocratie représentative (autocratie bienveillante) à une démocratie participative (être de parole)
- D'agir dans la communauté à agir avec la communauté (le par et pour la communauté et l'action citoyenne)
- De clients à membres
- Financer à la mission globale pour avoir une vie associative, une vie démocratique et des actions en liens avec la problématique identifiée.
  - Libre de déterminer notre mission, nos orientations, nos actions et notre gestion.
    - Rapport d'activités et vérification comptable
  - Indépendant du réseau public



Comment peut-on favoriser  
l'exercice de la citoyenneté  
dans l'optique de la  
problématique identifiée ?

## 2<sup>E</sup> SECTION

Le soutien communautaire  
alternatif comme perspective  
favorisant l'exercice de la  
citoyenneté.

# SE DOTER D'UNE VISION DE LA CITOYENNETÉ ...

*Choix d'une définition de départ pour baliser notre conception de la citoyenneté:*

- « La notion de citoyenneté active fait directement référence à une **participation pleine et entière du citoyen à la vie en société, à son engagement dans la société, mais aussi à sa capacité à le faire** [...] La citoyenneté est le **contraire de l'exclusion**: elle est liée à la promotion d'une société solidaire, inclusive et équitable» (Gouvernement du Québec, 2001,p.18).

# Communauté

- Inclusive
- Solidaire
- Équitable (ÉGALITAIRE)
- Démocratique

# Individu

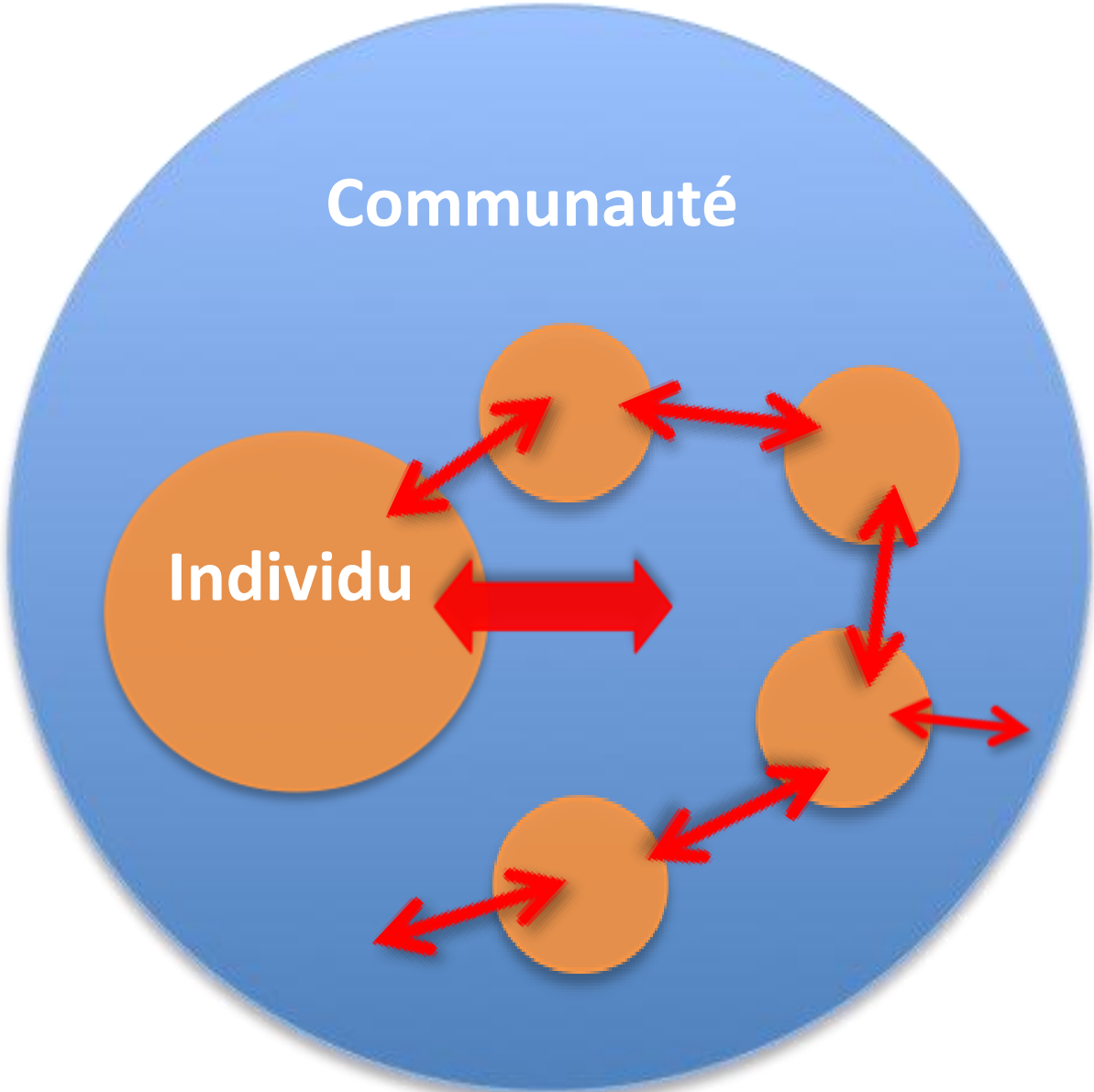
- participe à la vie sociale
- s'engage dans sa communauté
- actualise son potentiel
- possède la capacité d'agir et de prendre des décisions
- prend part à la société et y prend place
- sentiment d'appartenance à sa communauté

Sur qui/quoi repose ainsi l'exercice de  
la citoyenneté?

Comment se développe t'elle?

Communauté

Individu



# Nous avons donc aussi trois cibles dans l'exercice de la citoyenneté :

- Individu: soutien à l'appropriation du pouvoir individuel
- Communauté: soutien à l'appropriation du pouvoir collectif
- Interaction entre les deux: aller-retour entre l'appropriation du pouvoir individuel vs l'appropriation du pouvoir collectif

# Ce que l'on peut retenir de cette vision de l'exercice de la citoyenneté...

## **Nous avons une responsabilité dans le fait de :**

Développer des conditions favorables à l'exercice de la citoyenneté des personnes;

Favoriser un environnement soutenant pour l'exercice de leur citoyenneté.

Soutenir l'interaction entre la communauté et tous les individus qui la composent.



Le soutien communautaire  
alternatif comme perspective  
soutenant l'exercice de la  
citoyenneté...

# Expériences et réflexions de notre organismes ...

- 3 constats selon 3 dimensions principales qui ont alimenté nos réflexions vers une vision de soutien communautaire alternatif comme paradigme organisationnel favorisant l'exercice de la citoyenneté:
  - Du point de vue identitaire de notre ressource
  - Du point de vue organisationnel de notre ressource
  - Du point de vue des personnes

# D'un point de vue identitaire

**Pour être en accord avec nos valeurs et notre identité, nous ne pouvons concevoir l'individu comme le seul responsable de son intégration dans une communauté.**

**Notre organisation n'a pas été fondée par la communauté pour palier ses responsabilités dans l'intégration des personnes qui vivent une problématique de santé mentale.**

# Du point de vue organisationnel

- Les bottines doivent suivre les babines...
- Les personnes vivant une problématique de santé mentale ont droit à:
  - Une place pour expérimenter, développer et exprimer ses compétences citoyennes.
  - Dans la gestion participative, la vie démocratique, la vie associative.
- Une permanence qui accompagne les personnes, l'organisme et la communauté en adoptant la posture du «guérisseur blessé» et qui se préoccupe de sa propre qualité de vie.
  - Dans un modèle collectif et humain

# Du point de vue des personnes

- Passer d'un être de besoin à un être de parole
- L'égalité de droit pour tous (i.e. celui d'avoir des peurs, des préjugés)
- Les problématiques liées à la santé mentale ont une signification subjective pour chaque citoyen
- Chaque citoyen a le droit (égalité) d'être considéré dans sa globalité, sans jugement et à être accompagné à son rythme.

Nos valeurs et principes sont appliqués dans l'égalité!

# Ces constats nous mènent aux affirmations suivantes :

**1- L'acteur communauté doit être investi dans un processus d'accompagnement respectueux de la place que la personne désire donner à sa participation citoyenne dans sa vie.**

**2- Le soutien communautaire alternatif doit être considéré comme un paradigme d'actions vers le mieux-être de la personne (accompagnée), mais aussi vers le mieux-être de la communauté.**

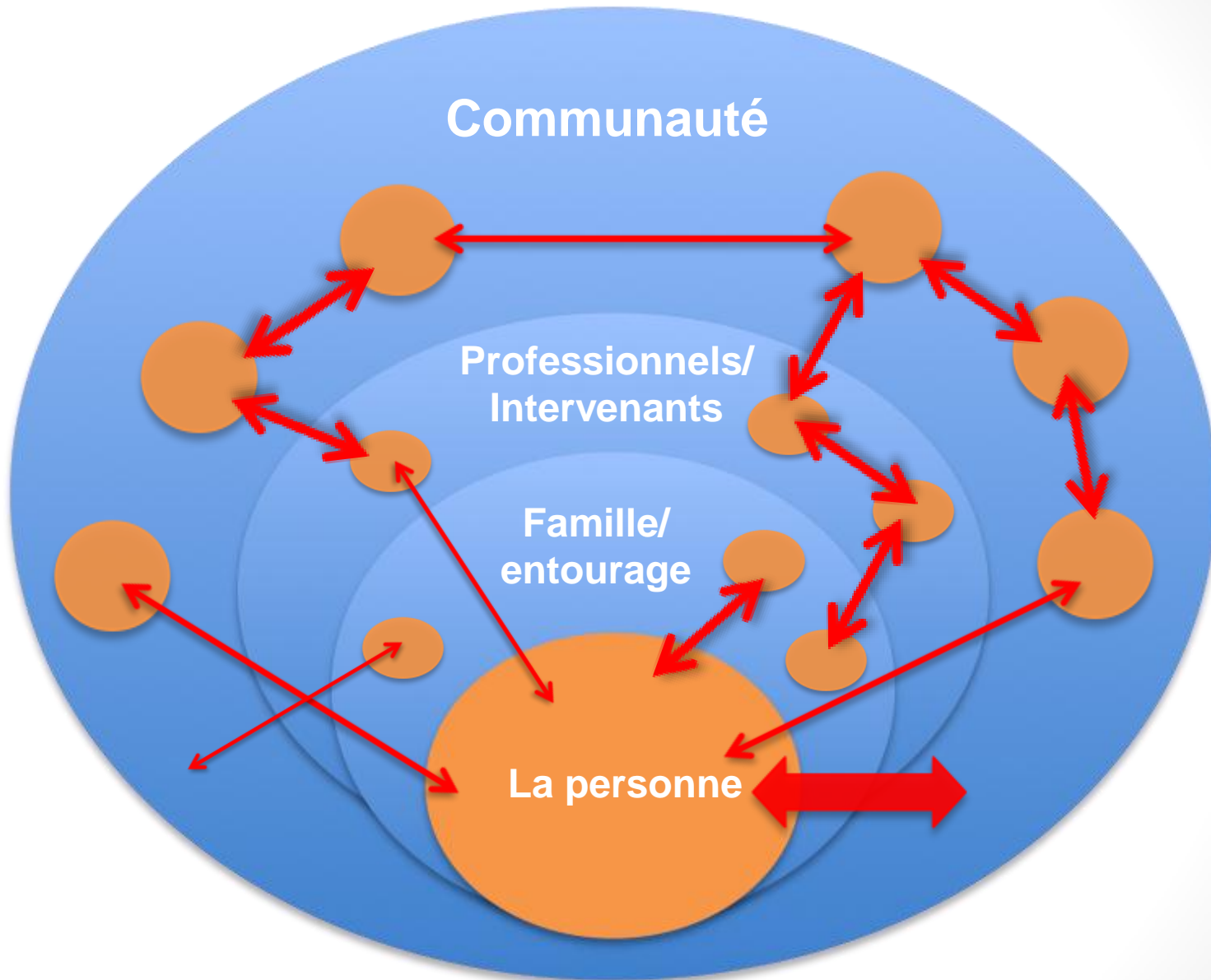
# Des exemples de nos actions

- Ouvrir des espaces de dialogue et de questionnements dans la communauté sur l'importance de développer l'autonomisation des communautés et des espaces d'interaction avec les personnes en situation d'exclusion.
- Sensibiliser les professionnels de la santé, les intervenants qui interviennent auprès des personnes qui vivent des problèmes liés à la santé mentale quant à leur rôle auprès de l'acteur communauté.
- Développer un Café communautaire qui favorise l'interaction entre la communauté et les personnes qui vivent une problématique de santé mentale
- Travail au niveau local et provincial pour développer des outils qui permettent à d'autres ressources alternatives de développer cette vision et des actions auprès de la communauté

# Reprise des principes du soutien communautaire alternatif pour notre organisation

- Une perspective d'action plus qu'un outil d'intervention individualisant
- Passer d'être de besoin à être de parole
- Des interventions centrées sur les liens d'interaction entre les personnes et la communauté
- Susciter le développement d'interaction entre l'autonomisation individuelle et l'autonomisation collective.
- Une gestion participative et humaine





# Conclusion

Mieux vivre ensemble exige des lieux de parole citoyenne

Mieux vivre ensemble exige de considérer l'autre et son point de vue comme égaux.

Mieux vivre ensemble relève du politique et le soutien communautaire alternatif est en soi une pratique d'intervention socio-politique en ce qu'elle tend à favoriser le mieux vivre ensemble (ou l'intégration et le maintien dans la communauté).

L'action citoyenne et être citoyen c'est politique

# Références

- Bordet, Joëlle (1999). «Reconnaître les jeunes comme ‘sujets capables’ et construire les conditions d’exercice de leur citoyenneté», *Ville-École-Intrégration*, n° 118, p.81-89.
- Gouvernement du Québec (2001). *La Jeunesse au cœur du Québec*, Politique québécoise de la jeunesse, 67 p.
- Thomas, Hélène (2010). «Les vulnérables, la démocratie contre les pauvres», Terra, 256 p.
- St-Arnaud, Yves (2003). «L’interaction professionnelle Efficacité et coopération», Les Presses de l’université de Montréal, Collection «Paramètres», 288 p.
- Rojzman, Charles (2009). «Bien vivre avec les autres, une nouvelle approche la thérapie sociale», éditions Larousse, collection Univers psychologiques, 192 p.

Questions?

# 3<sup>E</sup> section

échange et discussion

# Pour alimenter et poursuivre nos réflexions...

- Quelles sont les freins ou les contraintes que vous percevez ou pourriez envisager à l'égard de l'application de cette vision dans vos milieux?
- Comment pourriez-vous percevoir votre rôle au sein du développement de cette approche dans votre communauté?